

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 18 MAI 2021 A 18 H 30

SALLE DE LA MAIRIE VERPILLIERES

Effectif légal : 11

Convocation du 11/05/2021

Nombres de Conseillers en exercice : 10

L'an deux mille vingt et un, le mardi 18 mai à dix-huit heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de VERPILLIERES à la salle de la mairie sous la présidence de Madame LEVERT Jocelyne, Maire de la commune.

Présents : Madame HERBET Nicole, Madame LAPERDRIX Marine, Monsieur LEVERT Fabien, Madame LEVERT Marie-Thérèse, Madame MARIE-JOSEPH Marie-Christine, Madame POULET Maëva, Monsieur POULET William.

Absents excusés : Monsieur LEVERT Pascal, Monsieur OMNES Freddy (pouvoir Marine LAPERDRIX)

Secrétaire de séance : Madame POULET Maëva

Le compte rendu de la réunion du 23 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

1) CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA SOMME : FONCTION INSPECTION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL.2021-05-15

En vertu de l'article 5 du décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié, la collectivité a l'obligation de désigner un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection ou peut passer convention à cet effet avec le Centre de Gestion.

Cette mission d'inspection consiste à vérifier les conditions d'application des règles et à proposer toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail.

Le Centre de Gestion de la Somme qui s'est doté d'un service prévention disposant de compétences et des moyens nécessaires propose d'assurer la fonction d'inspection.

Cette prestation se réaliserait à titre gratuit puisque le coût serait prélevé sur la cotisation additionnelle versée à cet organisme.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Somme pour assurer la mission d'inspection d'hygiène et de sécurité selon le modèle joint à la présente délibération.

2) CREATION D'UN BLASON COMMUNE.

Monsieur LEVERT Fabien présente différents blasons pour la commune de Verpillières, qui lui ont été soumis par une personne qui propose de reproduire cet emblème sans contrepartie financière. Des études ont été menées à propos de l'origine du nom du village et le blason représenterait ces origines.

Afin de connaître l'avis des administrés, un sondage sera effectué à ce sujet afin de savoir la suite à apporter à ce projet.

3) CREATION D'UNE PAGE FACEBOOK.

Il est proposé à l'assemblée la création d'une page Facebook en plus du site internet de la commune, qui relayeraient les informations. Plusieurs pages de communes voisines ont été visitées à ce propos et chacune laisse apparaître des commentaires négatifs mais surtout calomnieux.

Les membres du Conseil Municipal préfèrent attendre pour le moment et voir si une possibilité d'associer la page Facebook du comité des fêtes au site internet de la commune ne serait pas préférable. Une étude sera menée et ce point sera revu sur une prochaine réunion selon les possibilités.

1) PROJET EOLIENS.

Deux sociétés ont été invitées à venir présenter le projet éolien qu'ils souhaitent entreprendre sur la commune. Des documents sont à la disposition du public à la mairie pour consultation. Lors de leur prochaine séance, les membres du Conseil Municipal continueront leur débat à ce propos car pour le moment, aucune décision n'est prise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

N° d'ordre, objets, n°interne de l'acte et n°feuille/page des délibérations prises durant la séance :

1	Convention avec le Centre de Gestion de la Somme	2021-05-15	1/1
2	Création d'un blason commune		1/1
3	Création d'une page Facebook		1/1
4	Présentation d'un projet éolien par deux entreprises		1/1

Membres présents :

Signatures

LEVERT Jocelyne	
HERBET Nicole	
LAPERDRIX Marine	
LEVERT Fabien	
LEVERT Marie-Thérèse	
MARIE-JOSEPH Marie-Christine	
POULET Maëva	
POULET William	

Procurations :

M.OMNES Freddy donne pouvoir à MME.LAPERDRIX Marine

Absents excusés :

M.LEVERT Pascal

M.OMNES Freddy

Secrétaire de séance :

MME POULET Maëva